



REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE « RAIDS » CATAMARAN 2011

1- COMPETITION SUPPORT DU CHAMPIONNAT

Le Championnat de France de Voile « Raids » Catamaran 2011 se déroulera sur la compétition :

« La Costarmoricaine ».

Club de Voile de la Baie d'Erquy, du 3 au 7 août 2011.

2- ADMISSIBILITE

Le Championnat de France de Voile «Raids» Catamaran est réservé aux licenciés **âgés de 18 ans et plus** ainsi qu'aux coureurs étrangers (décision 6.1.4 du CA du 18/11/06).

La participation d'équipier de moins de 18 ans est possible pour les équipages dont le chef de bord déclaré est âgé de 21 ans ou plus. Cet aménagement n'est en aucun cas accessible aux licenciés de moins de 15 ans.

L'âge de référence est celui du compétiteur au 31 décembre de l'année civile en cours (année du championnat).

3- CLASSEMENT GENERAL DU CHAMPIONNAT

Le Classement du Championnat de France de Voile «Raids» Catamaran 2011 sera établi sur le Classement validé du Raid : « La Costarmoricaine » en ne conservant que les équipages concernés par la règle **2 ADMISSIBILITE**.

4- ATTRIBUTION DU TITRE

Sera déclaré CHAMPION DE FRANCE DE VOILE « RAIDS » CATAMARAN OPEN (masculin, mixte ou féminin) l'équipage qui aura obtenu le plus petit nombre de points au classement réalisé selon le § 3 ci-dessus.

Les titres seront décernés sous réserve d'un minimum de 15 coureurs inscrits définitivement à la compétition support du Championnat.

5- DOTATION EN PRIX

Les 3 premiers équipages se verront respectivement remettre une médaille d'or, d'argent et de bronze.

La proclamation des résultats et la remise des médailles se feront au siège de la FFVoile au moment du salon nautique.

Règlement adopté le CA du 25 février 2009 – mise à jour BE du 11 janvier 2011